

HEBRANT

Chaussée de Louvain, 489
 5004 BOUGE

Objet : Vente du lot 'PN1 - A07, PN2 - G21' de

Cher Maître,

Nous accusons bonne réception de votre courrier et nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les informations demandées.

Conformément à l'article 3.94, §1

1° le montant du fonds de roulement et du fonds de réserve, visé à l'article 3.86, § 3, alinéas 2 et 3 :

Lot	Fonds de roulement	Date	Montant total	Quotités totales	Quotités	Montant
PN1 - A07	Fonds de roulement PN1	29-12-2025	8.609,63 €	2000	54	232,46 €
PN1 - A07	Total lot	29-12-2025				232,46 €
PN2 - G21	Fonds de roulement PN1	29-12-2025	8.609,63 €	2000	5	21,52 €
PN2 - G21	Total lot	29-12-2025				21,52 €
	Total copropriétaire	29-12-2025				253,98 €
	Fonds de roulement PN1	29-12-2025	8.609,63 €			8.609,63 €

Lot	Fonds	Date	Montant total	Quotités totales	Quotités	Montant
PN1 - A07	Fonds de réserve général PN1	29-12-2025	219.654,89 €	1000	54	11.861,36 €
PN1 - A07	Fonds de réserve général PN2	29-12-2025	186.401,02 €	1000	0	0,00 €
PN1 - A07	Total lot	29-12-2025				11.861,36 €
PN2 - G21	Fonds de réserve général PN1	29-12-2025	219.654,89 €	1000	0	0,00 €
PN2 - G21	Fonds de réserve général PN2	29-12-2025	186.401,02 €	1000	5	932,01 €
PN2 - G21	Total lot	29-12-2025				932,01 €
	Total copropriétaire	29-12-2025				12.793,37 €

2° le montant des arriérés éventuels dus par le copropriétaire sortant, en ce compris les frais de récupération judiciaires ou extrajudiciaires ainsi que les frais de transmission des informations requises en vertu du présent paragraphe et du paragraphe 2 :

Date	Infos	Débit	Crédit	Solde	Extrait
01-07	Report	10.601,19 €		10.601,19 €	
01-07	Appel provisionnel 3T2025	464,67 €		11.065,86 €	
01-07	Appel provisionnel 3T2025	38,23 €		11.104,09 €	
04-07	Versement		38,23 €	11.065,86 €	2025/081-003
04-07	Versement		464,67 €	10.601,19 €	2025/081-004
01-10	Appel provisionnel 4T2025	38,23 €		10.639,42 €	
01-10	Appel provisionnel 4T2025	464,67 €		11.104,09 €	
06-10	Versement		2.601,19 €	8.502,90 €	2025/117-001
06-10	Versement		38,23 €	8.464,67 €	2025/117-002
06-10	Versement		464,67 €	8.000,00 €	2025/117-003
07-10	Versement		1.200,00 €	6.800,00 €	2025/118-002
29-10	Versement		1.300,00 €	5.500,00 €	2025/130-001
03-11	Versement		2.500,00 €	3.000,00 €	2025/132-001
27-11	Versement		1.600,00 €	1.400,00 €	2025/138-001
04-12	Versement		1.400,00 €	0,00 €	2025/140-001
		11.606,99 €	11.606,99 €	0,00 €	

3° la situation des appels de fonds, destinés au fonds de réserve et décidés par l'assemblée générale avant la date certaine du transfert de la propriété :

Voir les points fonds de réserve, fonds de roulement et budget du dernier PV de l'AG.

4° le cas échéant, le relevé des procédures judiciaires en cours relatives à la copropriété et des montants en jeu :

Néant à ce jour.

5° les procès-verbaux des assemblées générales ordinaires et extraordinaires des trois dernières années, ainsi que les décomptes périodiques des charges des deux dernières années :

Nous joignons à la présente une copie des trois derniers procès-verbaux de l'assemblée générale contenant des décisions actuellement toujours en vigueur et une copie des deux derniers décomptes de charges.

6° une copie du dernier bilan approuvé par l'assemblée générale de l'association des copropriétaires :

Nous vous joignons copie du dernier bilan approuvé par l'assemblée générale de l'association des copropriétaires.

Informations complémentaires :

Travaux nécessitant la rédaction d'un dossier d'intervention ultérieure (en abrégé D.I.U.)

Aucun dossier n'est en possession du syndic.

Nous proposons aux futurs acquéreurs, dans la mesure où cela les intéresse et dans la mesure où ce D.I.U. existe, d'en prendre connaissance, en nos bureaux, moyennant rendez-vous préalable.

Cuve à mazout :

Il n'y a pas de cuve

Période de la prochaine assemblée :

30 SEPTEMBRE 2026

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions d'agréer, Cher Maître, nos plus respectueuses salutations.

Fait à JAMBES le 29-12-2025